

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Harmonisation thérapeutique de l'ostéoporose -
Un faible taux de testostérone: que faire?

No d'activité : 68496

Date : jeudi le 07 février 2019

Lieu : Espace Rive-Sud

Coordonnées : 500, av. du Golf, La Prairie

Objectifs

Harmonisation thérapeutique de l'ostéoporose

1. ADOPTER la conduite appropriée pour les patients à risque imminent de fracture;
2. DISCUTER du risque d'ostéoporose chez les patients sous corticostéroïdes, inhibiteur de l'aromatase et anti-androgène et autre conditions prédisposant à une accélération d'une perte osseuse;
3. GÉRER l'arrêt de traitement chez les patients à risque modéré ou fracturaire;
4. OPTIMISER la transition d'un agent anabolique vers un antirésorptif et vice versa;
5. DÉCIDER de la nécessité d'une transition d'un bisphosphonate vers le denosumab et vice versa.

Un faible taux de testostérone: que faire?

1. RÉVISER la prévalence et les différentes causes de l'hypogonadisme;
2. NOMMER les objectifs de traitement et déterminer les différents types de patients pour lesquels il convient de recourir à un remplacement de la testostérone;
3. CERNER les risques et les bienfaits associés à une thérapie de remplacement de la testostérone, afin de choisir les options qui conviennent le mieux aux patients.

Président de séance : Dre Lise Chalut

Horaire

2019-02-07	18:00	18:25	Autre	Arrivée et inscriptions	
2019-02-07	18:25	19:55	Conférence	Harmonisation thérapeutique de l'ostéoporose	Dr Jacques Brown, rhumatologue
2019-02-07	19:55	20:15	Pause/Repas		
2019-02-07	20:15	21:45	Conférence	Un faible taux de testostérone: que faire?	Dr Jean Drouin, md avec intérêt en andropause
2019-02-07	21:45	22:00	Autre	Remerciements, évaluations en ligne et départ	

Veillez confirmer votre présence auprès de :
M. Stéphane Désilets au 514-237-3601 ou à stephane.desilets@amgen.com
M. Marco Bérubé au 514-476-8057 ou à mberube@aceruspharma.com
Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpccm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de AMGEN et ACERUS Pharma

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.